



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-038-2023-01

PUBLIÉ LE 16 JANVIER 2023

Sommaire

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) / Pôle Jeunesse, Engagement, SNU

IDF-2023-01-16-00004 - ARRÊTE IDF-XXXX portant modification des membres de la Commission Régionale Consultative du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (3 pages)

Page 3

Délégation régionale académique à la jeunesse, à
l'engagement et aux sports (DRAJES)

IDF-2023-01-16-00004

ARRÊTE IDF-XXXX portant modification des
membres de la Commission Régionale
Consultative du Fonds pour le Développement
de la Vie Associative



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTE IDF-XXXX
portant modification des membres de la Commission Régionale Consultative du
Fonds pour le Développement de la Vie Associative**

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE
PREFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles R.133-3 et R.133-13;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Île-de-France ;

VU le décret n° 2018-460 du 8 juin 2018 relatif au fonds pour le développement de la vie associative ;

VU le décret n° 2018-1211 du 21 décembre 2018 modifiant le décret n° 2018-460 du 8 juin 2018 relatif au fonds pour le développement de la vie associative ;

VU le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de monsieur Marc GUILLAUME en qualité de préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

VU le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre et notamment les articles 5 à 8 ;

VU le protocole national du 15 décembre 2020 conclu entre le ministère de l'intérieur et le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports relatif à l'articulation des compétences entre les préfets et les recteurs pour la mise en œuvre des missions de jeunesse, d'engagement et de sports;

VU l'arrêté n° 2020-32 du 21 décembre 2020 portant organisation de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports d'Île-de-France ;

VU le protocole régional et départemental du 24 décembre 2020 conclu entre le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, et le recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris ;

VU l'arrêté n° IDF-2021-02-08-004 du 8 février 2021 portant modification des membres de la commission régionale consultative du fonds pour le développement de la vie associative ;

VU les propositions du Mouvement associatif d'Île de France en date du 16 décembre 2022,

ARRETE

ARTICLE 1 :

L'article 5 de l'arrêté n° IDF-2021-02-08-004 du 8 février 2021 portant modification des membres de la commission régionale consultative du fonds pour le développement de la vie associative est modifié comme suit.

Sont membres de la commission régionale consultative :

- Le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) d'Île-de-France ou son représentant
- Le recteur de la région académique d'Île-de-France ou son représentant
- La directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France
- Le directeur régional des affaires culturelles (DRAC) Île-de-France ou son représentant
- Le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) d'Île-de-France ou son représentant
- Le directeur régional et interdépartemental de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT) ou son représentant

ARTICLE 2 :

L'article 6 de l'arrêté n° IDF-2021-02-08-004 du 8 février 2021 portant modification des membres de la commission régionale consultative du fonds pour le développement de la vie associative est modifié comme suit.

Sont désignés membres de la commission régionale consultative en qualité de personnalités qualifiées en raison de leur engagement et de leurs compétences reconnus en matière associative :

- Madame Adolé ANKRAH, Association Femmes Inter associations – Inter services migrants et Haut conseil à l'égalité femmes-hommes
- Monsieur Sébastien CHAILLOU, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
- Madame Evelyne CIRIEGI, Comité régional olympique et sportif (CROS) d'Île-de-France
- Monsieur Francis JOLLY, Ecole professionnelle supérieure d'arts graphiques - Ville de Paris
- Madame Marie RICHARD, Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)
- Madame Cécile SAJAS, Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP) d'Île-de-France
- Madame Jane BUISSON, France nature environnement Île-de-France

ARTICLE 3 :

L'article 7 de l'arrêté n° IDF-2021-02-08-004 du 8 février 2021 portant modification des membres de la commission régionale consultative du fonds pour le développement de la vie associative est modifié comme suit.

Sont désignés membres de la commission régionale consultative en qualité de personnalités qualifiées en raison de leur engagement et de leurs compétences reconnues en matière associative, par le Mouvement Associatif d'Île-de-France (MADIF) :

- Monsieur Pierre BOISSIER, Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux Île-de-France
- Madame Pascale EON, Réseau francilien du réemploi
- Monsieur Jacques GUENEE, Coordination des fédérations et associations culturelles région d'Île-de-France
- Monsieur François HENRION, Union nationale des associations de tourisme et vice-président du MADIF
- Madame Viviane MONNIER, Union régionale solidarité femmes d'Île de France
- Monsieur Florent RAULIN, Groupement régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement (Graine IDF) Île-de-France
- Madame Céline RECCHIA, Coordination des associations de développement économique, culturel et social en Île-de-France
- Monsieur Robert TURGIS, Ligue de l'enseignement région d'Île-de-France et président du MADIF

ARTICLE 4 :

Le Préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture d'Île-de-France et le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Paris, le 16 janvier 2023

Le Préfet de la Région d'Île-de-France,
Préfet de Paris

SIGNÉ

Marc GUILLAUME